



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2026 À 19:30 :

À la séance ordinaire tenue le 3 août 2026, sont présents les conseillères et conseillers: Stéphane Rioux, Sylvie Boucher, John St Cyr, Stéphane Baillargeon, Lisa Cadorette et Hélène Bédard sous la présidence de la mairesse, Mme Nathalie Bresse.

Jonathan Piché, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

1.

Ouverture de la séance ordinaire à 19 h 30.

2.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture

1.1 Ouverture.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal:

3.1 Séance ordinaire du 6 juillet 2026;

4. 1^{re} période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public).

5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions

6. Information au conseil et correspondance

6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de juillet 2026;

7. Rapports des comités

7.1 Finances – Subventions:

7.1.1 Adoption des comptes à payer ;

7.2 Autres comités:

7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

8. Affaires nouvelles

8.1 Résolutions à adopter :

8.1.1 Arrérages des taxes – vente pour taxes;

8.1.2 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – volet redressement – sécurisation;

8.1.3 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 475 300 \$ qui sera réalisé le 13 août 2026;

9. Avis de motion à donner

Aucun.

10. Adoption des règlements

Aucun.

11. Varia affaire nouvelle

Aucun.

12. 2^e période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets à l'ordre du jour).

13. Levée de la séance ordinaire



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

Prochaine séance ordinaire : 8 septembre 2026 à 19h30

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Baillargeon **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 août 2026 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2026-08-181

3.1

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2026 :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Rioux **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2026 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4.

1^{RE} PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 31).

M. Dominic Bélanger :

- Comment la transition va-t-elle fonctionner pour les vidanges des fosses septiques?

M. Michel Donaldson :

- Il se dit le porte-parole de plusieurs citoyens résidents près du centre Paul-Lessard. Ils ne sont pas de bonne humeur de ce qui s'est passé en fin de semaine. Le centre communautaire a été loué à une communauté Sénégal. Avez-vous le droit de mettre un chapiteau? Les portes étaient ouvertes en haut et en bas. Il y a eu lecture du Coran à 23h55. Est-ce que vous posez la question de l'utilisation de la salle? L'espace extérieur est un espace public. Le 22 juillet 2027, ce sera la même fête. Le 26 août 2026, il y a la fête du Moualoub, ont-ils loué? Dans un avenir prochain, est-ce qu'il y aura une correction au contrat de location pour spécifier qu'il ne doit pas y avoir de lien avec une religion pour les activités extérieures? Toute activité extérieure en lien avec une religion devrait être interdite.

FIN DE LA 1^{RE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 19h54

6.1

DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Le directeur général dépose la liste de la correspondance pour le mois de juillet 2026 et en fait la lecture.

2026-08-182

7.1.1

COMPTES À PAYER :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Rioux **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 3 août 2026 au montant de 301 835.72 \$ soit approuvée et que le directeur général soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.2.1

RAPPORTS DES COMITÉS :

Madame Nathalie Bresse :

Donne de l'information concernant :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

Monsieur Stéphane Rioux :

Donne de l'information concernant :

On a eu un évènement particulier 20 juillet. Il y a eu beaucoup de choses qui se sont dites sur les réseaux sociaux. Le bureau des enquêtes indépendantes a utilisé nos locaux pour faire l'enquête.

J'ai eu un retour de la SQ pour la vitesse sur la route 112. J'ai eu une explication par courriel.

Madame Sylvie Boucher :

Donne de l'information concernant :

En urbanisme ç'a été passablement tranquille. Il y a eu 44 permis démis pour un montant de 960 539 \$. 25 permis ont été transférés à la MRC.

Je n'ai pas encore reçu le rapport de la régie des incendies.

Monsieur John St-Cyr :

Donne de l'information concernant :

Il y a eu 96 personnes à la journée environnement. Vous pouvez maintenant apporter 8 pneus sur des jantes.

Monsieur Stéphane Baillargeon :

Donne de l'information concernant :

En RH on continue les différends suivis. Nous avons une nouvelle employée au poste d'agente aux communications et bibliothèque. Elle a commencé aujourd'hui. Elle arrive de Montréal.

Madame Lisa Cadorette :

Donne de l'information concernant :

À la voirie

Nous avons reçu le rapport du balancement hydraulique durant les vacances. Notre directeur en prendra connaissance dans les prochains jours.

Pour le ponceau du chemin Clément, il sera changé dès que le ponceau sera fabriqué. C'est excavation M.Toulouse qui a le contrat. Le chemin sera fermé de deux à trois jours, mais excavation Toulouse va avertir les citoyens et fournir un camion à chacun d'eux pour les déplacements. Les citoyens pourront laisser leur voiture de l'autre côté des travaux.

Et cela sans oublier tous les autres projets en cours.

Madame Hélène Bédard :

Donne de l'information concernant :

Le Service d'animation estivale se terminera le 14 août après huit semaines d'activités. Près de 150 jeunes étaient inscrits pour l'été sous la supervision de deux coordonnatrices, une intervenante, douze animateurs, trois aides-animateurs et deux animatrices volantes, dont une sur appel pour les remplacements. Les jeunes ont participé à trois sorties en autobus; Bromont (8-12 ans), Ranch Massawipi (4-7 ans) et RécréOFun à venir, le 6 août prochain (pour tous). L'ajout d'un thème à tous les jours avec au moins une activité commune à tous les groupes a été très apprécié des parents et de l'équipe. Parmi les activités, le camp a reçu la visite de Katag (épée en mousse) et des cadets avec un atelier sur la sécurité piétonne. Ils ont également participé au Défi Chefs en action, une initiative d'Éducation Nutrition en plus de vivre une foule d'autres activités.

Plusieurs nouveaux livres se sont ajoutés à la bibliothèque grâce aux précieux dons de nombreux usagers. La bibliothèque sera fermée du 3 au 16 août pour les vacances estivales.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

Trois sauveteuses et un aide-sauveteur ont travaillé à la piscine cet été. Celle-ci a dû fermer le 26 et 27 juin ainsi que le 4 et 26 juillet en raison de manque de personnel. Elle a également dû fermer le 12 juillet en raison de problèmes en lien avec la qualité de l'eau. Des cours de natation pour enfants ainsi qu'un cours d'aquaforme pour adultes ont aussi été offerts.

Les trois nouveaux terrains de pickleball sur la patinoire du parc Pomerleau ont été inaugurés le samedi 25 juillet à l'occasion d'un tournoi amical où une douzaine de participants se sont rencontrés dans le plaisir et la bonne entente. Tous les citoyens sont invités à se joindre aux joueurs les jeudis de 17 h à 19 h ainsi que les dimanches de 9 h à 11 h.

La date de tombée pour le journal de septembre est le vendredi 14 août.

8.1.1

2026-08-183

ARRÉRAGES DES TAXES – VENTE POUR TAXES :

CONSIDÉRANT QUE conformément aux articles 1022 et suivant du Code municipal, le greffier-trésorier doit déposer au conseil une liste des personnes endettées envers la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le greffier-trésorier a avisé les propriétaires en défaut;

CONSIDÉRANT QUE si le paiement des sommes dues n'est pas reçu avant le 19 août 2026, ces dossiers seront transférés à la MRC du Haut-Saint-François pour être vendus pour défaut de paiement des taxes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner demande à la MRC du Haut-Saint-François de procéder à la vente pour défaut de paiement des taxes, des immeubles suivants :

- | | |
|--------------------------|--------------|
| • Matricule 0438 64 8250 | 2 765.68 \$ |
| • Matricule 0637 39 0550 | 10 850.77 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2

2026-08-184

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – VOLET REDRESSEMENT - SÉCURISATION :

CONSIDÉRANT QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

CONSIDÉRANT QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

CONSIDÉRANT QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

CONSIDÉRANT QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ascot Corner choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux;

CONSIDÉRANT QUE le chargé de projet de la Municipalité, Monsieur Julien-Carl Roux représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Monsieur Julien-Carl Roux est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2026-08-185

8.1.3

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 475 300 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 13 AOÛT 2026 :

CONSIDÉRANT QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité d'Ascot Corner souhaite emprunter par billets pour un montant total de 475 300 \$ qui sera réalisé le 13 août 2026, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
542 À	58 300 \$
607	344 100 \$
542 À	72 900 \$

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

CONSIDÉRANT QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 607, la Municipalité d'Ascot Corner souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 13 août 2026;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 13 février et le 13 août de chaque année;
3. les billets seront signés par la mairesse et le greffier-trésorier;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2027.	52 600 \$	
2028.	54 800 \$	
2029.	57 100 \$	
2030.	59 400 \$	
2031.	61 900 \$	(à payer en 2031)
2031.	189 500 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2032 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 607 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 13 août 2026), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

11.

VARIA AFFAIRE NOUVELLE

Aucune.

12.

2^e PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 20 h 12)

M. Michel Donaldson :

- Sur le chemin Boucher quand tu sors du chemin Hébert, il faut être rapide sur le gaz, les gens arrivent vite. On pourrait devancer la zone de 50 km.

FIN DE LA 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 h 13.

13.

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Baillargeon **QUE** la séance ordinaire soit levée à **20 h 18**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

Prochaine séance ordinaire : le mardi 8 septembre 2026 à 19h30 ;

JONATHAN PICHE
DIRECTEUR GÉNÉRAL
GREFFIER-TRÉSORIER

NATHALIE BRESSE
MAIRESSE

2026-08-186